

Liberté Égalité Fraternité

DAFPEN

Affaire suivie par : Sandrine Mahé-Guillot Tél : 05 57 57 39 86

Mél: dafpen@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph de Carayon-Latour CS 81499 33060 Bordeaux Cedex

Secrétariat général Délégation académique à la formation des personnels de l'éducation nationale

Bordeaux, le 1er septembre 2021

La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine Rectrice de l'académie de Bordeaux Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs Les Inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Education nationale, de la Dordogne, de la Gironde, des Landes, du Lot et Garonne, des Pyrénées atlantiques, Les chefs d'établissement du 2nd degré, Les directeurs de CIO, Les chefs de service et directeurs du rectorat Le délégué régional académique

à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Pour affichage

Objet : première campagne d'inscription aux actions individuelles du plan académique de formation des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé.

L'offre 2021-2022 du plan académique de formation des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé est ouverte à l'inscription.

Elle comporte deux volets : **une offre individuelle** à appel à candidature et une offre à public désigné sans appel à candidature qui concerne principalement les adaptations à l'emploi.

Le plan est consultable à l'adresse : https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia

(même adresse que le plan des enseignants second degré, mais les dates de campagnes sont spécifiques). Je vous invite à diffuser ce lien aux personnels concernés placés sous votre autorité.

La première campagne sera ouverte **du 1er au 20 septembre 2021,** pour les formations mises en œuvre jusqu'en janvier 2022.

Les supérieurs hiérarchiques formuleront un avis sur ces vœux du 21 au 24 septembre 2021.

Une deuxième campagne d'inscription vous sera proposée du 3 au 14 janvier 2022 pour les actions se déroulant entre les mois de février et juin 2022.

J'attire l'attention des personnels sur la nécessité de se réinscrire sur les dispositifs reconduits en 2021-2022 suite à leur annulation dans le contexte de l'épidémie COVID 19.

Je précise également que les personnels qui sont dans une démarche d'évolution de carrière et souhaitant bénéficier d'un accompagnement devront s'inscrire aux dispositifs de préparation aux concours ou examens professionnels dès cette première campagne sans attendre la confirmation des calendriers de la direction des examens et concours 2022.

L'offre de formation pour les personnels d'encadrement fera l'objet d'une communication spécifique en septembre.

La DAFPEN se tient à votre disposition pour toute information complémentaire ou en cas de difficultés et vous souhaite une excellente rentrée.

Pour la Rectrice et par délégation Le Sedrétaire Géhéral de L'Acadenie

Xavier LE GALL